

MINISTERE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS,

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

NIF : 000316096348264

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

De l'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences de Capacités Minimales

N°02/ DG/ANF/DSRMA/2020

Conformément aux dispositions de l'article 51 de la procédure de passation des marchés et commande de l'Agence Nationale des Fréquences du 02 juin 2019, l'Agence Nationale des Fréquences, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences de Capacités Minimales N°02/DG/ANF/DSRMA/2020, ayant pour objet l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements énergétiques en sept (07) lots , paru dans les quotidiens nationaux El Moudjahid et El Chourouk El Yaoumi du 02 Août 2020, et le BOMOP du 09 Août 2020, qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres, les conventions sont attribuées provisoirement aux soumissionnaires suivants, conformément aux dispositions du cahier des charges :

N° du lot	Soumissionnaire	NIF	Montant DA /TTC	Délai de livraison	Critère de choix
Lot 01	SARL SCET Energies	099916000652893	3.655.680,00DA/TTC	05 mois	offre la plus avantageuse économiquement
Lot 02	SARL SCET Energies	099916000652893	13.093.750,00DA/TTC	05 mois	
Lot 03	SARL SCET Energies	099916000652893	1.721.930,00 DA/TTC	05 mois	
Lot 04	Infructueux				
Lot 05	Infructueux				
Lot 06	SARL KIFFAN LUM	001316098693776	2.546.600,00 DA/TTC	01 mois	offre la plus avantageuse économiquement
Lot 07	SARL GLOBAL REALISATION	000116001719401	553.350,00 DA/TTC	02 jours	offre la plus avantageuse économiquement

Conformément aux dispositions de l'article 73 et 74 de la procédure de passation des marchés et commande de l'Agence Nationale des Fréquences du 02 juin 2019, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la première publication de cet avis d'attribution provisoire, auprès de la commission de contrôle interne des marchés de l'Agence Nationale des Fréquences.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de l'ANF au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de publication du présent avis à l'effet de prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leur offre.